https://consmeca.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article31

Epreuve orale de contrôle

- Construction mécanique - Examens - C. Épreuve de contrôle -

Publication date: lundi 17 juin 2013

Copyright © Construction Mécanique Académie de LYON - Tous droits réservés

Pour les détails, voyez ici : NOR : MENE1009154N

Pour les filières professionnelles, le rattrapage est appelé "oral de contrôle" et concerne les candidats qui ont obtenu une note générale à l'examen du Bac d'au moins 8/20 ET d'au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de pratique professionnelle (EPP).

Déroulement :

L'épreuve de rattrapage du Bac Pro est constituée de 2 oraux. Chaque épreuve dure 30 minutes (15 minutes de préparation et 15 minutes d'interrogation). Les sujets des oraux sont préparés par les examinateurs et tirés au sort. Ils portent sur les connaissances et compétences déterminées par le règlement d'examen. Aucun document spécifique n'est demandé au candidat pour passer les épreuves.

Notation :

Pour ce qui est de la notation, chaque oral compte pour 10 points. La note totale sur 20 sera additionnée à la note générale précédemment obtenue par le candidat et divisée par 2. Il faut une nouvelle moyenne générale d'au moins 10/20 pour obtenir son diplôme.

Contenus :

- Épreuve 1 : maths, sciences-physiques ou spécialité
  L'une des interrogations orales porte sur les connaissances et compétences évaluées dans l'épreuve E1 du règlement d'examen. Le sujet est tiré au sort par le candidat et peut se référer à chacune des matières de l'épreuve E1. L'épreuve est menée par un enseignant de mathématiques et sciences physiques ou un enseignant de la spécialité concernée. Le choix est aléatoire et dépend des ressources humaines disponibles. Pour les spécialités de baccalauréat professionnel dont l'épreuve E1 fait appel à un enseignant de construction, celui-ci peut être convoqué pour faire passer l'épreuve de contrôle.

- Épreuve 2 : français, histoire ou géographie
  La seconde interrogation porte sur les connaissances et capacités évaluées dans l'épreuve E5 du règlement d'examen. Elle est menée par un enseignant de français et histoire-géographie. Le candidat tire au sort un sujet de français, d'histoire ou de géographie.

Construction mécanique :

Dans l'**académie de Lyon**, les candidats seront interrogés en construction mécanique pour les spécialités suivantes :

https://consmeca.enseigne.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Note de service (BOS nÂ°2 du 19/02/2009)

Maintenance des véhicules automobiles,
Maintenance des matériels,
Réparation des carrosseries,
Maintenance des équipements industriels,
Technicien d'Usinage,
Technicien Outilleur,
Technicien modeleur,
Etude et définition de produits industriels

https://consmeca.enseigne.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Grille d'évaluation pour l'épreuve de contrôle

L'interrogation consiste en un questionnement (suite de questions amenant à résoudre un problème de construction mécanique) s'appuyant sur un dossier technique (dessin d'ensemble, nomenclature, dessin de définition) en lien avec la spécialité.

Les enseignants ayant en charge l'épreuve de contrôle participeront à une réunion de préparation (validation des questionnements et dossiers techniques)

Copyright © Construction Mécanique Académie de LYON